

Image not found or type unknown



Location aux mineurs non émancipés

Par **zazazaza**, le **26/08/2009** à **23:01**

Bonjour à tous !

Je voudrais savoir si en tant que mineur non émancipé (ce qui est mon cas) je peux louer un appartement à mon nom, et si lors de la signature du bail mes parents et moi signeont celui-ci. Est-ce en accord avec la loi?